

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
ACCUEIL DE LOISIRS « L'ILE AUX ENFANTS »
10 rue de Malauzat
63119 CHATEAUGAY
E-Mail : accueildeloisirs@chateaugay.fr
Téléphone : 04.73.87.40.10



Inscriptions rentrée 2018

Madame, Monsieur

Vous trouverez ci-joint les différents documents pour procéder à l'inscription de votre enfant pour l'Accueil Périscolaire, l'Accueil Extra-Scolaire, les T.A.P (*Temps d'activités périscolaire*) et le restaurant scolaire.

Voici la liste des documents transmis :

- Courrier explicatif (*ce document*)
- Dossier d'inscription 2018-2019
- Fiche sanitaire 2018-2019
- Règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs 2018-2019
- Règlement intérieur de la restauration scolaire 2018-2019
- La grille tarifaire

Il est impératif pour le bon fonctionnement du service que vous nous retourniez avant le **13 juillet 2018 le dossier complété et accompagné des documents demandés !**

Document à joindre :

- Brevet de natation de 25 mètres
- Autorisation manuscrite pour partir seul (*voir dossier d'inscription*)
- Le P.A.I de votre enfant (*voir dossier d'inscription*)
- Numéro CAF
- Attestation d'assurance extra-scolaire pour l'année scolaire 2018-2019

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Le Service Enfance Jeunesse,

CONDITIONS D'ADMISSION 2017-2018

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire.

RESTAURANT SCOLAIRE :

Tous les enfants scolarisés aux écoles maternelle et primaire.

ACCUEIL DE LOISIRS :

Tous les enfants de 3 à 12 ans. Enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire.

MODALITES D'INSCRIPTION

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Inscription en début d'année scolaire. Les enfants inscrits seront pris en charge dans leur classe respective.

RESTAURANT SCOLAIRE :

Inscription en début d'année scolaire. Tous les matins, les enfants sont inscrits dans chaque classe.

ACCUEIL DE LOISIRS :

A chaque période scolaire un programme d'activités sera distribué à chaque élèves, le programme sera également disponible à l'accueil de loisirs ou sur internet (www.chateaugay.fr) ; vous devez remplir la fiche d'inscription pour la période donnée et la remettre au centre de loisirs. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se font par ordre d'arrivée.

Les habitants de la commune sont prioritaires lors des inscriptions les 10 premiers jours ouvrés*.

**(Après distribution des programmes à chaque enfant dans les écoles)*

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

ACCUEIL PERI SCOLAIRE : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :

En semaine : Le matin de 7h 15 à 8H 30

Le midi de 11h30 à 13h30

Le soir de 16h 30 à 18h 30

Les mercredis : Le matin de 7h15 à 8h30

L'après-midi de 13h 30 à 18h 30

Heure d'arrivée et de départ maximale à l'accueil le mercredi après-midi :
13h30-16h30

RESTAURANT SCOLAIRE : (tous les jours scolaires) :

Le midi de 11H 45 à 13H 30.

ACCUEIL DE LOISIRS : (petites vacances et vacances d'été)

Accueil de 7h 30 à 9h00 et 16h30 à 18h 30.

Heure d'arrivée et départ maximale à l'accueil de loisirs :

Matin : 9h00 et départ 11h45

Après-midi : 13h30-16h30

Attention fermeture annuelle les 3 semaines en août ainsi que la deuxième semaine des vacances de Noël.

Les dates précises seront affichées au centre de loisirs.

Il est impératif pour le bon fonctionnement du service que vous nous retourniez avant le 13 juillet 2018 le dossier complété et accompagné des documents demandés.